Colloque

La sortie de l'état d'urgence

mardi 10 octobre 2017 > 14h-18h

Pôle juridique et judiciaire - **Amphi Jacques Ellul Pey-Berland - Bordeaux**

> Venir au Pôle juridique et judiciaire

Depuis la gare

- > Taxis, service permanent dans la cour d'arrivée
- > Gare Saint-Jean, prendre le tram C (direction Les Aubiers) > descendre arrêt Porte de Bourgogne
- et prendre le tram A (direction Mérignac) > descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 20 mn env.).

Depuis l'aéroport

- > Taxis
- > Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta > rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale: 50 mn env.).

Pôle juridique et judiciaire > Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville



contact

Martine Portillo T 05 56 01 81 40 martine.portillo@u-bordeaux.fr 4 rue du Maréchal Joffre - CS 61752 - 33075 Bordeaux cedex Colloque

La sortie de l'état d'urgence

mardi 10 octobre 2017 > 14h-18h

Pôle juridique et judiciaire - Amphi Jacques Ellul Pey-Berland - Bordeaux



contact
martine.portillo@u-bordeaux.fr
T 05 56 01 81 40

CERCCLE
Centre d'Études et de Recherches
Comparatives sur les Constitutions,



Après-midi

14h Présentation

Pauline Gervier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCCLE

Propos introductif

Laurent Domingo, maître des requêtes au Conseil d'Etat

I - Quels obstacles?

Présidence

Pauline Gervier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCCLE

14h20 Les circonstances du maintien de l'état d'urgence

Sébastien Laurent, professeur d'histoire contemporaine, université de Bordeaux, CMRP (sous réserve)

14h40 Le maintien des états d'urgence en droit comparé

Carolina Cerda-Guzman, maître de conférences en droit public, Université Paul Valéry Montpellier III, CERCCLE

II - Quelles nécessités?

15h20 De l'urgence à la résilience : la reconquête du temps long

François Saint-Bonnet, professeur d'histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas, Institut Michel Villey

15h40 Le maintien de l'état d'urgence : vers un nouveau droit des libertés ?

Ariane Vidal-Naquet, professeur de droit public, Université Aix-Marseille, ILF-GERJC

Débats-Pause

III- Quelles modalités?

Présidence

Ferdinand Mélin-Soucramanien, professeur de droit public, université de Bordeaux, directeur du CERCCLE

16h30 Table ronde

Grand témoin

Jean-Jacques Urvoas, ancien garde des Sceaux, ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale

Discussion

Laurent Domingo, maître des requêtes au Conseil d'Etat Catherine Gauthier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCCLE

Marion Lacaze, maître de conférences en droit privé, université de Bordeaux, ISCJ